

REGLEMENT INTERIEUR DU

2e Open de L'Isle-Adam (- 2400 ELO)

Article 1

Le 2e Open de L'Isle-Adam (-2400 ELO) est organisé par le club de L'Isle-Adam Echecs.

Le tournoi se tiendra le samedi 13 septembre et le dimanche 14 septembre 2025 à l'Espace Magallon, 5 rue Bergeret, 95290 L'Isle-Adam.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs catégories adultes et jeunes licenciés A pendant la saison en cours. Il se compose d'un Open A ouvert aux joueurs ayant un classement ELO lent (national ou FIDE) compris entre 1600 elo et 2399 elo, et d'un Open B ouvert aux joueurs ayant un classement ELO lent (national ou FIDE) strictement inférieur à 1700 elo.

Les résultats sont comptabilisés pour le classement ELO FIDE d'octobre 2025.

Homologation N°67922 accordée par la FFE pour l'Open A.

Homologation N°67923 accordée par la FFE pour l'Open B.

Article 2

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

La cadence Fischer est de 1 heure + 30 secondes par coup achevé.

Le tournoi a 6 rondes. L'appariement est fait au système suisse, assisté par informatique à l'aide du logiciel PAPI v3.3.8 d'Erick Mouret. Il n'y a aucune protection "club" ou "famille".

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription et pointé auprès des organisateurs pour confirmer leur présence.

Tout retard de 30 minutes ou plus après le lancement de la ronde en cours est sanctionné par un forfait sauf décision contraire de l'arbitre.

Tout forfait non excusé sera sanctionné par une exclusion du tournoi et signalé à la Direction Juridique de la FFE. Les byes ne sont pas autorisés durant le tournoi.

Article 3

Clôture des inscriptions : Le vendredi 12 septembre à 23h59. Pas d'inscription sur place.

Pointage et vérification des licences pour tous les joueurs le samedi 13 septembre 2025 de 9h jusqu'à 9h45.

Ronde N°1 : Samedi 13 septembre à 10h	Ronde N°4 : Dimanche 14 septembre à 9h
Ronde N°2 : Samedi 13 septembre à 14h	Ronde N°5 : Dimanche 14 septembre à 13h
Ronde N°3 : Samedi 13 septembre à 17h	Ronde N°6 : Dimanche 14 septembre à 16h

La cérémonie de remise des prix est prévue le dimanche 14 septembre à 19h00.

Article 4

Droits d'inscription : Adultes 30€, Jeunes 20€. La participation est limitée aux 100 premiers inscrits.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 3. Les prix seront attribués au Système Hort pour les prix au classement général, à la place pour les prix par catégorie. Chaque joueur recevra le prix le plus important auquel il a droit.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante :

1. Buchholz, 2. Cumulatif, 3. Performance.

Les appariements seront affichés dans la salle de jeu avant chaque ronde.

Article 6

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. En lien avec les nouvelles règles, il est demandé aux joueurs de laisser leurs téléphones dans un sac ou un manteau qu'ils laisseront à leurs places en cas de déplacement éventuel.

Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque sportif ou sportive désigné(e) par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.

Il est interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu. Une zone d'analyse sera mise à disposition des joueurs n'ayant pas de partie en cours, les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Article 7

L'arbitre principal du tournoi est Valentin TELLIER (AFO1).

L'arbitre adjoint est Stefan BORNHOFEN (AFO2).

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter ce présent règlement.

L'Arbitre Principal

Valentin TELLIER

L'Organisateur

Bruno PIERAGNOLI